



# COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ [contact@cdntt.fr](mailto:contact@cdntt.fr) - [www.cdntt.fr](http://www.cdntt.fr)

Orchies, le 11 octobre 2022

## Coordonnateur du District Valenciennois

Monsieur Georges GAUTHIER

☎ 06 07 94 34 14

✉ [georges.gauthier@cdntt.fr](mailto:georges.gauthier@cdntt.fr)

Aux Présidents des Clubs du Valenciennois sous couvert de leur Correspondant.  
Au Responsable Technique du District  
Au Responsable Sportif du District  
A M. D. COISNE, Président du Comité du Nord  
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord  
A M. C. BRIFFEUIL, Président de la Ligue Hauts-de-France  
A M. P. LUSTREMANT, Secrétaire Général de la Ligue Hauts-de-France  
Aux Elus du Conseil d'Administration du Comité du Nord  
A M P. D'HOUWT, Responsable Technique Départemental  
A M. J. TAYLOR, Agent de Développement  
Au Secrétariat du Comité du Nord  
Au Secrétariat de la Ligue Hauts-de-France

## COMPTE RENDU DE LA REUNION VALENCIENNOIS A VALENCIENNES, le 21 Septembre 2022

### ➤ Clubs présents :

AS ANZIN TT –PPC BRUAY s/ ESCAUT – TT CONDE s/ ESCAUT - ASTT ESCAUDAIN –TTS FAMARS - USTT HERIN - TT LECELLES – TT ONNAING – AS QUIEVRECHAIN - CO TRITH ST LEGER - TT SAINT AMAND - USTT VALENCIENNES.

### ➤ Clubs excusés :

TT DOUCHY LES MINES - CTT HERGNIES – TT MASTAING – PPC SEBOURG - TT MARLY.

### ➤ Clubs absents non excusés) :

AULNOY SPORT TT - EPSC ESTREUX - TT FRESNES s/ ESCAUT

### ➤ Personnalité excusée :

Monsieur Dominique COISNE, Président du Comité du Nord

### ➤ Membres de l'équipe District présents :

Monsieur Georges GAUTHIER

Madame Jacqueline MARIAGE

Monsieur Frédéric DENIS

En ouverture de la réunion, le Coordonnateur du District présente la table composée des membres de l'équipe du District et donne lecture des excusés.

Il remercie ensuite la ville de Valenciennes, et le club de l'USTT Valenciennes dont il est le Président d'avoir accepté de mettre à disposition cette salle de la Maison des associations pour cette première réunion de la saison 2022/2023. Il remercie également l'ensemble des clubs présents et les membres de l'équipe du District pour leur présence et leur implication régulière dans le fonctionnement du District.

## ① Infos Ligue et Nord

### 1.1 – Administratives

#### 1.1.1 *Calendrier*

- Assemblée générale du Comité du Nord du Samedi 01<sup>er</sup> Octobre à Bourbourg
- Assemblée générale de la Ligue le Samedi 15 Octobre à Cambrai (59)
- 

#### 1.1.2 *Licences*

Pour la saison 2022/2023 des changements quant à la prise de licence sur SPID avec entre autres le fait de devoir mettre le lieu de naissance des licenciés. A cela s'ajoute le fait que le certificat médical n'est plus obligatoire pour les Mineurs, les parents prenant la responsabilité en tant que tuteur légal.

### 1.2 – Finances

**Transcription de la circulaire « Echéanciers financiers 2022/2023 »  
de la Ligue Hauts de France sous réserve de validation par le Trésorier**

## ECHEANCIERS FINANCIERS 2022/2023

### ECHEANCIER LICENCES

Statistiques licences validées sous SPID au	Date limite d'enregistrement du paiement par le Secrétariat
Vendredi 26 Septembre 2022.	Lundi 10 Octobre 2022.
Vendredi 07 Novembre 2022.	Lundi 21 Novembre 2022.
Vendredi 27 Février 2023.	Lundi 13 Mars 2023.
Vendredi 05 Juin 2023.	Lundi 19 Juin 2023.

- A la date indiquée en colonne 1, envoi par le Secrétariat sous 72h en moyenne d'un relevé club donnant le montant à payer.

- Le paiement devra être enregistré par le Secrétariat au plus tard à la date portée en colonne 2.

- **Aucun rappel post date échéance pour paiement** ne sera effectué, seule une relance avec rappel de la date et d'échéances sera effectuée. Toutes les licences non payées seront dé-validées avec toutes les conséquences sportives en découlant. De même les droits d'accès à SPID seront suspendus sans autre avertissement préalable.

Pour le Championnat par équipes, les joueurs concernés seront considérés non qualifiés pour toutes les rencontres précédentes. En ce qui concerne le Critérium fédéral les participants seront désinscrits d'office. Il n'y aura aucune possibilité d'appel, le paiement des licences conditionnant leur validation.

Pour les échéances du 25 janvier et 12 avril 2023 seuls les clubs qui ont un solde débiteur de plus de 150 euros seront concernés.

**Vous pourrez valider les licences sur le site SPID pour la saison 2022/2023 jusqu'au 20 Juin 2023.**

## ECHEANCIER CRITERIUM FEDERAL INDIVIDUEL

Tours n°	Inscriptions		Date limite d'enregistrement du paiement par le secrétariat	Dates des tours
	pour les tours n°	Dates limite		
01	01 à 04	Lundi 16 Sept. 2022.	Lundi 19 Déc. 2022	15 et 16 Oct. 2022
02	02 à 04	Lundi 04 Nov. 2022.		03 et 04 Déc. 2022
03	03 à 04	Lundi 06 Janv. 2023.	Lundi 27 Mars 2023	28 et 29 Janv. 2023
04	04	Lundi 24 Février 2023.		11 et 12 Mars 2023

- La facturation s'effectuera en 2 temps comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Sont indiqués également les dates limite d'inscription ainsi que les dates de chacun des 4 tours.
- Le paiement devra être enregistré par le Secrétariat au plus tard à la date indiquée dans la colonne « Date limite de paiement ».
- **Aucun rappel post date échéance pour paiement** ne sera effectué, seule une relance avec rappel de la date d'échéances sera effectuée. Les joueurs seront désinscrits d'office car considérés comme non-inscrits. Il n'y aura aucune possibilité d'appel, le paiement des droits validant l'inscription.
- Les droits d'accès à SPID pour le Critérium seront suspendus sans avertissement préalable.

## ECHEANCIER DES DROITS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES REGIONALES

Les paiements correspondants devront **OBLIGATOIREMENT** parvenir au Secrétariat pour un enregistrement dans les 48 heures suivant la date de clôture des inscriptions (hors Samedi / Dimanche)

- La circulaire vaudra facture en cas d'inscription.
- Le paiement devra être effectué selon les indications ci-dessus. **Aucun rappel ne sera effectué.**
- Après validation définitive des inscriptions en règle au niveau paiement, aucune autre inscription ne sera acceptée.

## ECHEANCIER DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX DIFFERENTS STAGES

Les paiements correspondants devront **OBLIGATOIREMENT** parvenir au Secrétariat pour un enregistrement dans les 48 heures suivant la date de clôture des inscriptions (hors Samedi / Dimanche)

- Application identique aux consignes ci-dessus concernant les inscriptions aux épreuves régionales.
- **Aucun rappel post date échéance pour paiement** ne sera effectué, seule une relance avec rappel de la date d'échéances sera effectuée.
- Les stagiaires concernés ne seront pas acceptés

### 1.3 – Sportives

- Poules de championnat « séniors » : vérification sur SPID recommandée pour vérification en cas de modifications jusqu'au Vendredi soir précédent le premier week end

- Poules de championnat « jeunes » : les poules ont été communiqués par le Secrétariat CD59 ce Lundi 19 Septembre.
- Poules de championnat « Pous-Benj » : à ce jour 5 équipes inscrites avec comme les saisons précédentes 2 clubs du Cambrésis : PPC Bruay s/ Escaut, TT Onnaing, CTT Hergnies, ASL Proville et CP Cambrai.
- Poules de championnat « vétérans » aucune diffusion à ce jour.
- Dans les poules de championnat séniors et jeunes, en cas d'équipe exemptée, obligations de saisie sur SPID et envoi d'une feuille de rencontre (copie acceptée) avec la composition.

**ATTENTION : Application RS / art. II.112.2**

La non réception ou la non-saisie sous SPID sera sanctionnée sportivement (défaite) et financièrement. De même si c'est au titre et uniquement de la journée 1, le non envoi de cette composition d'équipe entraîne le retrait pur et simple de l'équipe de la poule.

Dans le cas du forfait d'une équipe lors de la Journée 1, seuls les joueurs n'ayant pas participé dans une autre équipe lors de cette même journée seront autorisés à jouer lors de la Journée 2.

Obligation d'envoi d'une composition d'équipe pour le club bénéficiant d'un forfait.

**Application RS / art. II.112.1**

Brûlage : même principe que les saisons précédentes.

Attention appelée sur le brûlage lors de la 2<sup>ème</sup> journée.

**Extrait Règlements sportifs FFTT**

**II.112.1 – Règles générales**

\* Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois ou quatre joueurs, lors de la 2<sup>e</sup> journée de la phase, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1<sup>ère</sup> journée de la phase dans une équipe de numéro inférieur.

\* Départage d'équipes à égalité dans une poule de championnat (RS Jlt 2018 / I.202.2) :

Le départage entre équipes ex-aequo dans une même poule se fait suivant le quotient « points parties gagnés » / « points parties perdus » (départage général).

Ce principe sera appliqué systématiquement en championnat régional et départemental dans la mesure où toutes les parties sont jouées.

**1.4 – Formations**

**1.4.1 – Formations de cadres en arbitrage**

- Les formations d'arbitres (AC et AR) relèvent du CD 59 quant à la gestion et à l'organisation.

Les dates AR sont fixées par la Ligue. A ce jour les dates de formation seront disponibles sur le site de la Ligue (onglet IREF / Arbitrage).

Le coordonnateur du district profite de l'occasion pour rappeler qu'il existe des obligations en matière de juge arbitrage et d'arbitrage pour les clubs ayant des équipes évoluant au niveau national et au niveau régional (PN, R1 et R2 Messieurs, PN Dames) avec des sanctions financières (se reporter au dossier d'affiliation de la Ligue envoyé en Juin dernier). Par contre il annonce qu'il ne peut à ce jour annoncer qu'il y aura comme chaque saison un stage « arbitres » et « juge arbitres » sur Valenciennes puisque cela dépend du potentiel inscrit.

**1.4.2 – Formations de cadres techniques**

Idem que pour les formations arbitrage, vous pourrez consulter les informations sur le site de la Ligue sous l'onglet IREF / Technique.

**1.5 - Dates à retenir**

**.Week end des 24 et 25 Septembre 2022**

Reprise du Championnat par équipes Séniors et Jeunes

<b>.Samedi 01<sup>er</sup> Octobre 2022</b>	Assemblée Générale CD59 à Bourbourg
<b>.Samedi 15 et Dimanche 16 Octobre 2022</b>	1 <sup>er</sup> Tour du Critérium fédéral individuel
<b>.Samedi 15 Octobre 2022</b>	Assemblée générale élective Ligue HDF à Cambrai (59)
<b>.Samedi 12 Novembre 2022</b>	1 <sup>er</sup> Tour Ch'tis poussins
<b>Vendredi 04 Novembre 2022</b>	Date limite inscriptions au Critérium fédéral individuel (T2 à T4)
<b>.Dimanche 13 Novembre 2022</b>	Coupe Nationale Vétérans Nord à Neuville en Ferrain
<b>Vendredi 06 Janvier 2023</b>	Date limite inscriptions au Critérium fédéral individuel (T3 et T4)

## □ District Valenciennois

### 2.1 - Représentativité sportive par les clubs et calendriers (sportifs et techniques)

#### 2.1.1– Championnat séniors Messieurs

\* Nationale 2 (01 équipe) USTT Valenciennes

**A noter que pour cette saison 2022-2023 et uniquement au niveau régional (et à titre expérimental) toutes les rencontres du samedi après-midi sont programmées à 16h00 sauf avis et information des clubs souhaitant jouer à 17h00. Cette info est portée sur les calendriers SPID diffusés.**

\* Pré nationale (01 équipes) TT Saint Amand  
 \* Régionale 1 (01 équipe) CO Trith Saint Léger  
 \* Régionale 2 (05 équipes) : CTT Hergnies - USTT Valenciennes (2 éq) - TT Fresnes sur Escaut et TT Onnaing  
**Attention : TT Onnaing - USTT Valenciennes – TT Fresnes s/ Escaut reçoivent à 17h00**

\* Régionale 3 (05 équipes) : CTT Hergnies (2) - TT Saint Amand - AS Quiévrechain et CO Trith Saint Léger  
 \* Régionale 4 (10 équipes) : Aulnoy STT - PPC Bruay s/ Escaut – TT Fresnes s/ Escaut – CTT Hergnies (2) AS Quiévrechain – CO Trith Saint Léger et USTT Valenciennes (2)  
 \* Départementale 1 : 24 équipes (contre 25 la saison dernière)  
 \* Départementale 2 : 19 équipes (contre 24 la saison dernière)  
 \* Départementale 3 : 23 équipes (contre 31 la saison dernière)  
 \* Départementale 4 : aucune équipe  
 \* Championnat Jeunes Mi Ca : 12 équipes pour 12 clubs dont 1 entente Famars-Trith St Léger

#### 2.1.2– Championnat séniors Dames

Concernant les horaires, même principe qu'en Messieurs

\* Régionale 1 (1 équipe) TT Onnaing  
 \* Régionale 2 (2 équipes) TT Saint Amand et USTT Valenciennes (**qui reçoit à 17h00**)

#### 2.1.3 – Compétitions « District »

Le coordonnateur annonce les épreuves du CD 59 et de la Ligue se déroulant sur le District :

- Aucune épreuve Ligue et Nord programmée sur le territoire Valenciennois.

En ce qui concerne les épreuves spécifiques districts il propose deux dates et sollicite les clubs pour ces organisations :

- Individuels du District : ils se dérouleront cette année à nouveau sur 2 jours et sont programmés les 29 et 30 Avril 2023, dernier jour des vacances d'Avril. Ils pourront ainsi servir dans le cadre de la composition de l'équipe des Interdistricts programmée le Jeudi 18 Mai à Maubeuge.
- Challenge « Jeunes » le Samedi 06 Mai 2023 (au minimum 12 tables). Ils serviront également pour finaliser l'équipe Interdistricts. Pour rappel les licenciés promotionnels avec certification médicale déposée pourront s'inscrire.
- En ce qui concerne le Championnat Poussins/Benjamins, le responsable Frédéric DENIS verra lors de la réunion d'entre deux phases en Janvier pour savoir s'il y aura une journée finale à condition qu'il y ait au moins de poules. Rappel : pour la journée finale départementale programmée le Dimanche 11 Juin 2023 à Cappelle en Pévèle, l'équipe classée 1<sup>ère</sup> du Championnat ou lors de la journée finale est qualifiée. Le coordonnateur District demandera de nouveau de qualifier l'équipe classée 1<sup>ère</sup> par rapport aux autres équipes du Valenciennois. Idem en ce qui concerne le Cambrésis, s'il y a au moins 2 équipes.  
Proposition : si pas de journée finale, proposition de tenir compte des deux phases pour qualifier l'équipe valenciennaise à cette journée finale.

#### 2.1.4 – Actions techniques

Calendrier prévisionnel :

<b>ACTIONS</b>		
<b>STAGES</b>	Aucune organisation non programmée comme pour les saisons précédentes sauf à la demande des clubs.	
<b>AUTRES ACTIONS</b>	Challenge Valenciennois des Jeunes	Samedi 06 Mai 2023
	Interdistricts	Jeudi 18 Mai 2023 à Maubeuge

#### 2.2 Calendrier administratif du District

- Réunion de mi saison : entre le 09 et 18 Janvier 2023. Elle est programmée à Escaudain (Mercredi.11 ou 18)
- Réunion de fin de saison : courant Juin 2023. Elle est programmée à Trith Saint Léger.

Les 2 lieux de programmation des deux réunions de District le sont sous réserve que les clubs concernés confirment cet accueil.

#### PRINCIPALES QUESTIONS DIVERSES

- Le coordonnateur sollicite les clubs afin qu'ils se concertent pour les dates de Tournois ou évènements pouvant concerner tous les clubs du Valenciennois. Il enregistre les dates suivantes communiquées par les clubs :
  - Date Challenge Denis à Trith le Samedi 29 Octobre 2022
  - Tournoi national B à Valenciennes 17 et 18 Décembre 2022
  - Tournoi d'Hérin le 11 Février 2022

Le coordonnateur annonce pour sa part que le Tournoi national (3<sup>e</sup> édition) de l'USTT Valenciennes est programmé en Décembre 2022 sous réserve de validation par la Mairie et le Comité de Direction.

- Le club de Condé (au Nord de Valenciennes à moins de 15 kms de la frontière belge) fait remarquer sa position dans une poule de D2 Douaisis avec 4 déplacements. Interrogée, la CSN a reconnu que c'était normal. Pour quel motif ?
- Le club de Trith a fait la demande de jouer toutes ses rencontres de D3 le Samedi à 14h30 faute de place le Dimanche avec son nombre d'équipes « domicile ». Refus sauf demande au coup par coup. La question se pose de savoir si en cas de force majeure (nombre d'équipes à domicile en respectant les 50 / 50 au départ) le décalage au Samedi ne pourrait être une solution pour ne pas pénaliser le développement des clubs sans qu'ils soient dépendants de leur salle.

Le Coordonnateur du District Valenciennois  
Georges GAUTHIER

## INFORMATIONS DU COMITE - REUNIONS DISTRICTS SEPTEMBRE 2022

### Rappel :

- ✓ 2 mutés sont autorisés par équipe de 4 joueurs dès la 1<sup>ère</sup> phase.
- ✓ 1 seul muté par équipe de 3 joueurs.
- ✓ Les filles peuvent jouer SAMEDI et DIMANCHE sans restriction de nombre. Le dimanche même si elles ont joué le samedi. Idem pour les jeunes qui ont joué le samedi.
- ✓ Si une équipe est exempte ou bénéficie d'un forfait, même si elles sont indiquées à l'extérieur, il est obligatoire d'envoyer la composition d'équipes, quel que soit le championnat (par équipes, vétérans, mixte, jeunes).
- ✓ Quelques soucis concernant les adresses de salles sont apparus dans SPID (celles-ci n'apparaissent pas). A vérifier si « salle principale » est coché.
- ✓ Vous pouvez reporter vos balles cassées chez DECATHLON (pas dans tous les Décathlon – Neuville en Ferrain/Roncq, Bailleul, Campus/Villeneuve d'Ascq, Kipstadium Tourcoing, Valenciennes/Petite Forêt, Aulnoy les Valenciennes, Btwin Village Lille, Hénin Beaumont, Lens Vendin le Veil, Douai, Maubeuge, Cambrai, Essentiel Caudry, Dunkerque).

### Assemblée Générale Nord : samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 à BOURBOURG

- ✓ Pensez à officialiser votre participation (ou non) avec le formulaire.
- ✓ 3 postes vacants – 4 candidats à ce jour

### Dates à retenir :

- ✓ 24 et 25 septembre 2022 : journée 1 pour tous.
- ✓ Inscription au Critérium Fédéral 1<sup>er</sup> tour, jusqu'au vendredi 16 septembre 2022 12h00

2èmes réunions des districts : entre le 09 et le 18/01/2023

Suite à ces informations du Comité du Nord le coordonnateur présente succinctement le dossier « E-pass Ping ».